



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 24 – Semaine du 13 au 17 juin 2022

En bref

Tunisie :

- Le déficit commercial se creuse de 67% entre les cinq premiers mois de 2021 et ceux de 2022
- La balance commerciale alimentaire en forte dégradation au cours des cinq premiers mois de l'année
- Le déficit commercial énergétique augmente de 81% entre les quatre premiers mois de 2021 et ceux de 2022
- Le gouvernement publie son programme de réformes en ligne
- Un mouvement de grève national mené par l'UGTT dans le secteur public perturbe l'activité économique du pays
- La Tunisie, un potentiel de destination attrayante pour les investissements décarbonés
- Le déficit commercial de la France vis-à-vis de la Tunisie se résorbe de 104 M EUR entre les quatre premiers mois de 2021 et ceux de 2022
- L'UE décaisse un don de 162 M EUR pour soutenir les réformes en Tunisie
- 23 M USD de la Banque Mondiale pour lutter contre le Covid en Tunisie
- Maintien du taux directeur de la BCT à 7% face au contexte international de crise
- Le système bancaire tunisien parmi les plus exposés aux risques de financement externe, selon S&P

Libye :

- Les recettes des cinq derniers mois ont atteint 54,6 Md LYD et les dépenses 31,1 Md LYD
- Réouverture du champ d'Al-Istiklal pour l'approvisionnement en gaz des centrales électrique de l'Est du pays
- TotalEnergies, la GECOL et la REAol lancent un projet de centrale solaire de 500 MW
- BusinessFrance a organisé à Tunis deux rencontres d'affaires : l'une avec la NOC et l'ETAP, la seconde avec la GECOL et la STEG
- 4 startups libyennes au salon VivaTech 2022 à Paris
- Le ministère de la Santé annonce la mise en place du premier système de gestion électronique des stocks de médicaments

LE CHIFFRE À RETENIR

9,9 MD

Le déficit commercial de la Tunisie sur les 5 premiers mois de 2022 (en TND)



Tunisie

- **Le déficit commercial se creuse de 67% entre les cinq premiers mois de 2021 et ceux de 2022**

Dans un contexte de hausse des échanges commerciaux, **le déficit commercial sur les cinq premiers mois de l'année 2022 s'est creusé et a atteint 9,9 Md TND**, contre 5,9 Md TND à la même période un an auparavant, [selon les dernières données de l'INS](#). **Les exportations à fin mai 2022 ont enregistré une hausse de 25,1%** pour s'établir à 23,3 Md TND, contre une hausse de 16,8% entre les cinq premiers mois de 2020 et de 2021. **Les importations ont quant à elles augmenté de 35,3%** sur cette même période et atteignent 33,2 Md TND, contre une hausse de 16,8% entre les cinq premiers mois de 2020 et de 2021. Le taux de couverture est passé, dans le même temps, de 75,8% à 71%.

- **La balance commerciale alimentaire en forte dégradation au cours des cinq premiers mois de l'année**

D'après [l'Observatoire National de l'Agriculture \(ONAGRI\)](#), **le déficit de la balance commerciale alimentaire est passé de 688,3 M TND (soit 209,8 M EUR) à la fin du mois de mai 2021 à 1 368,4 M TND (soit 417,2 M EUR) à la fin du mois de mai 2022, soit une hausse de 98,8%**. En valeur, les importations ont enregistré une hausse plus importante (+44,7%) que celle des exportations (+27%). **Le creusement du déficit observé est principalement le résultat de l'accroissement des importations céréalières (+41,8%), de sucre (+233,7%) et d'huiles végétales (+78,9%) et de la diminution des exportations d'agrumes (-15,4%)**. Ceci étant, au cours de la période susmentionnée, les exportations d'huile d'olive (+34,3%) et de tomates (+24,5%) ont augmenté et les prix à l'exportation de l'huile d'olive et des agrumes ont connu des augmentations respectives de 29,8% et 12,2%. A

contrario, au cours de la même période, ceux des tomates et des produits de la pêche ont respectivement reculé de 5,7% et de 0,6%. Par ailleurs, sous l'effet du conflit russo-ukrainien, les prix à l'importation des produits céréaliers ont connu une hausse de 91,6% pour le blé dur, 55,7% pour le blé tendre, 56,4% pour l'orge et de 38% pour le maïs entre mai 2021 et 2022. **Le taux de couverture alimentaire a été ramené, dans le même temps, de 75,2% à 65,9%**.

- **Le déficit commercial énergétique augmente de 81% entre les quatre premiers mois de 2021 et ceux de 2022**

D'après [l'Observatoire National de l'Energie et des Mines \(ONEM\)](#), **le déficit de la balance commerciale énergétique sur quatre mois est passé de 1,36 Md TND (soit 414 EUR) à la fin du mois d'avril 2021 à 2,45 Mds TND (soit 747 M EUR) à la fin du mois d'avril 2022, soit une augmentation de 81%**. Cette dégradation est la conséquence d'un accroissement des importations (+88% à 4,36 Mds TND) insuffisamment compensé par la hausse des exportations (+99% à 1,9 Md TND). La balance commerciale énergétique a également été impactée négativement par la dégradation du taux de change (dépréciation de 7 % du TND par rapport à l'USD), par la hausse du cours du baril de Brent (+64,5% sur la période) et par l'accroissement du prix du gaz algérien (+76% sur la période). **Dans le même temps, le taux d'indépendance énergétique a été ramené de 58% à 51%**, principalement sous l'effet d'une réduction de la production nationale d'hydrocarbures. En effet, la production nationale de pétrole brut a atteint 576 000 tonnes à la fin du mois d'avril 2022, en baisse de 12% par rapport à la même période de l'année précédente. **La production quotidienne moyenne de barils de pétrole a ainsi été ramenée de 42 000 à 37 000 dans le même temps**. L'apport des champs pétroliers « Halk el Manzel » et « Sidi Marzoug » qui sont entrés en production en 2021 reste insuffisant pour compenser la baisse de la production enregistrée dans plusieurs champs, dont « Baraka » (-68%), « Nawara » (-45%) et « Hasdrubal » (-28%). D'autres

champs ont enregistré, *a contrario*, une amélioration de production à savoir « Gherib » (+226%) et « Gremda » (+586%). **Par ailleurs, la production nationale de gaz naturel s'est élevée à 987 000 tep** (tonne d'équivalent pétrole) au cours des quatre premiers mois de l'année 2022, **en baisse de 6% par rapport aux quatre premiers mois de l'année 2021.**

- **Le gouvernement publie son programme de réformes en ligne**

[Le programme de réformes du gouvernement tunisien](#), qui avait été publié en langue arabe et présenté en conférence de presse et en commission consultative le 7 juin, a été publié en langue française sur le site du gouvernement le 14 juin. **Le programme vise 5 objectifs** – rétablir la confiance et stimuler l'investissement privé, soutenir l'activité économique, assurer l'efficacité de l'administration et des entreprises publiques, et renforcer le développement social et promouvoir une économie résiliente - **à travers 7 axes de réforme**, à savoir i) la libéralisation de l'initiative privée et la consécration des règles de la concurrence loyale, ii) le renforcement de la solidité du secteur financier, iii) l'amélioration de la performance et de l'efficacité du secteur public, iv) le renforcement de la numérisation, v) la valorisation du capital humain, vi) la promotion de l'inclusion sociale, et vii) la consécration de la durabilité du processus de développement. Ce programme avait été initié en octobre 2021 après la requête de la Cheffe du gouvernement, Najla Bouden, auprès du FMI pour la signature d'un accord de financement. Il recoupe des mesures de court terme, notamment les mesures d'urgence économique annoncées en avril dernier, et des mesures visant des horizons de plus long terme, comme le Plan de développement économique et social 2023-2025 et la Vision Tunisie 2035.

La centrale syndicale de l'UGTT (Union Générale Tunisienne du Travail) rejette toujours le programme du gouvernement et a appelé les acteurs du secteur public à la grève générale le 16 juin pour protester contre ces mesures.

- **Un mouvement de grève national mené par l'UGTT dans le secteur public perturbe l'activité économique du pays**

Le 13 juin, l'UGTT (Union Générale Tunisienne du Travail) s'est entretenu avec le gouvernement au sujet du programme de réformes élaboré dans le cadre d'un potentiel accord de financement avec le FMI. Après l'échec des négociations entre les deux acteurs, **l'Union syndicale a appelé le secteur public tunisien à se mettre en grève le 16 juin face à la diminution du pouvoir d'achat de la population et pour protester contre les mesures de réformes.** Selon les chiffres de l'UGTT, la grève aurait enregistré un taux de réussite exceptionnelle avec 159 institutions et établissements publics – notamment dans le secteur des transports maritimes, aériens et routiers, les télécoms, l'énergie, etc. – qui auraient stoppés leurs activités à l'occasion de cette mobilisation nationale. Dans son discours devant le siège de l'UGTT, le Secrétaire général de la centrale syndicale, Nouredine Taboubi, a exprimé sa désapprobation face à l'amorçage des réformes par le gouvernement au vu de la conjoncture politique actuelle. **Il a appelé à reporter les négociations avec le FMI jusqu'à ce que la stabilité institutionnelle soit retrouvée et que les élections soient tenues.**

- **La Tunisie, un potentiel de destination attrayante pour les investissements décarbonés selon le gouverneur de la BCT**

Le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), Marouane El Abassi, était présent le 13 juin à la 23^{ème} édition du Forum annuel de l'Economiste maghrébin sur les défis économiques des transitions écologique et énergétique en Tunisie. Lors de l'ouverture du Forum, le gouverneur s'est prononcé **sur la taxation carbone aux frontières et la nécessité pour la Tunisie de s'aligner sur la stratégie énergétique de l'Union Européenne.** La Tunisie pourrait ainsi jouir à l'avenir d'une position de fournisseur d'énergies renouvelables dans le mix énergétique des pays européens. Pour que cette transition soit fructueuse,

la Tunisie doit instaurer une stratégie claire afin de mobiliser les financements multilatéraux nécessaires, a déclaré Marouane El Abassi. Des mesures visant à améliorer l'environnement des affaires pour attirer les investisseurs internationaux, à protéger la production tunisienne, ou encore à compenser les groupes les plus vulnérables qui supporteraient les coûts de tarification du carbone doivent être mises en œuvre pour **promouvoir la décarbonisation de l'industrie tunisienne**.

- **Le déficit commercial de la France vis-à-vis de la Tunisie se résorbe de 104 M EUR entre les quatre premiers mois de 2021 et ceux de 2022**

Selon les données des douanes françaises, **le déficit commercial de la France vis-à-vis de la Tunisie s'est résorbé de près de 23%, passant de 462,5 M EUR au cours des 4 premiers mois de l'année 2021 à 358,4 M EUR sur la même période en 2022. Les exportations françaises vers la Tunisie ont augmenté de 34%** entre avril 2021 et avril 2022 pour atteindre 1,3 Md EUR et **les importations françaises depuis la Tunisie ont augmenté de 15,6%** pour s'élever à 1,7 Md EUR fin avril 2022. Sur le plan sectoriel, la hausse des exportations concerne notamment le secteur agricole, sylvicole, de la pêche et de l'aquaculture (en hausse de 44,2 M EUR pour atteindre 49,5 M EUR), les produits pétroliers raffinés et coke (en hausse de 59,2 M EUR pour atteindre 96,1 M EUR) et les matériaux de transports (en hausse de 79,6 M EUR pour atteindre 146,9 M EUR). Les exportations d'hydrocarbures naturels et des autres produits des industries extractives enregistrent quant à elles une baisse (-10,5%), de même que les exportations de produits pharmaceutiques (-5,9%) et de celles du secteur de l'industrie agroalimentaire (-3,2%). Côté importations, les importations de produits pétroliers raffinés et coke ont connu une forte hausse, de 9,6 à 21,7 M EUR. Le secteur représente le principal poste bénéficiaire, avec un solde positif de 74,4 M EUR. Les importations de produits chimiques, parfums et cosmétiques progressent de 60,5% à 24,7 M EUR à

fin avril 2022, tout comme celles de produits pharmaceutiques (+49,6% pour atteindre 7,4 M EUR).

- **L'UE décaisse une aide budgétaire don de 162 M EUR pour soutenir les réformes en Tunisie**

Le 15 juin, **l'Union Européenne a décaissé un don de 162 M EUR au budget de la Tunisie dans le cadre de son soutien aux mesures envisagées dans le programme de réformes du gouvernement**. A cette occasion, l'Ambassadeur de l'Union Européenne en Tunisie, Marcus Cornaro, a rappelé que l'UE était engagée à soutenir la Tunisie dans ses réformes pour « parvenir à une transition économique durable et efficace en promouvant les acquis démocratiques nationaux ». Au total, l'UE a déjà versé 513 M EUR à la Tunisie au cours de l'année 2022 avec un don de 51 M EUR en soutien à l'éducation, à l'intégration sociale et au développement rural en avril et un appui budgétaire de 300 M EUR en mai.

- **23 M USD de la Banque Mondiale pour lutter contre le Covid en Tunisie**

Un nouvel accord de financement a été signé, le 13 juin, entre la Banque Mondiale et le ministère de l'Economie et de la Planification. L'accord prévoit une aide d'un **montant total de 23 M USD, composée d'un prêt de 20,9 M USD et d'un don de 1,8 M USD**, et s'inscrit dans le cadre du soutien de la Banque Mondiale envers la Tunisie dans sa lutte contre la pandémie de Covid. Cette aide financière permettra notamment d'améliorer les services de santé tunisiens.

- **Maintien du taux directeur de la BCT à 7% face au contexte international de crise**

Face aux répercussions de la crise russo-ukrainienne sur les prix internationaux des produits alimentaires de base et de l'énergie, l'inflation nationale poursuit sa tendance haussière et la hausse des importations en valeur creuse le déficit de la balance courante. Au mois de juin 2022, les chiffres de la Banque Centrale

de Tunisie (BCT) font état de **réserves en devises à hauteur de 8 Md USD, soit près de 4 mois d'importations**. Le Conseil d'administration de la Banque Centrale appelle ainsi à renforcer la coordination entre les parties prenantes et à mettre en œuvre au plus vite le plan national de réformes. **Le taux directeur qui avait été relevé en mai dernier reste ainsi inchangé à 7%**.

- **Le système bancaire tunisien parmi les plus exposés aux risques de financement externe, selon S&P**

[Dans son rapport du 13 juin](#), l'agence de notation S&P Global Ratings analyse l'exposition des systèmes bancaires de cinq marchés émergents aux risques de financement externe. **La Tunisie ferait ainsi partie des pays les plus exposés aux risques liés à la raréfaction et au renchérissement des liquidités mondiales** aux côtés de la Turquie. En effet, **le système bancaire tunisien est indirectement exposé à ce risque à travers la dette souveraine extérieure**. La transition politique actuellement en cours dans le pays, l'incertitude sur l'issue des discussions actuelles avec le FMI et la hausse des prix internationaux en lien avec la guerre en Ukraine sont autant de facteurs aggravant l'exposition au risque des banques tunisiennes. S&P estime que sans transition progressive et sans financements multilatéraux, les conséquences sur l'économie et le secteur bancaire seront rudes. **La situation pourrait ainsi se stabiliser ou dériver en fonction du résultat du référendum du 25 juillet prochain** qui prévoit l'adoption d'une nouvelle constitution.

Libye

- **Les recettes des cinq derniers mois ont atteint 54,6 Md LYD et les dépenses 31,1 Md LYD**

La Banque Centrale de Libye (BCL) a publié [les chiffres des dépenses et recettes de l'Etat](#) pour la période allant de janvier à fin mai 2022. **Les recettes des cinq derniers mois atteignent 54,6 Md LYD, tandis que les dépenses s'élèvent à 31,1 Md LYD.** La BCL a déclaré que les recettes pétrolières atteignent 37,4 Md LYD et les redevances pétrolières 4,7 Md LYD. Les recettes fiscales s'élèvent quant à elles à 602 M LYD tandis que les recettes douanières représentent 30 M LYD. Les 11,8 Md de recettes restantes correspondent aux redevances pétrolières des années précédentes, aux revenus du secteur des télécommunications et à d'autres revenus non précisés. Concernant les dépenses publiques, la BCL indique que les rémunérations atteignent 16,4 Md LYD, les dépenses de fonctionnement 2 Md LYD et les subventions 8,6 Md LYD. Les dépenses de développement atteignent 118 M LYD en plus **d'un budget exceptionnel alloué à la Compagnie Nationale Pétrolière (NOC) s'élevant à 4 Md LYD.**

- **Réouverture du champ d'Al-Istiklal pour l'approvisionnement en gaz des centrales électrique de l'Est du pays**

La société de Syrte pour la production de pétrole et de gaz a rouvert le champ d'Al-Istiklal et a pompé environ **60 pieds carrés de gaz** via le système de transfert de gaz côtier **vers les centrales électriques de la région orientale du pays.** Le 31 mai, la société a été contrainte d'arrêter l'exploitation du champ d'Istiklal après que la capacité de stockage du condensat de production de gaz naturel ait diminué. Cela a eu un impact négatif sur la production d'électricité dans les centrales électriques de l'Est libyen.

- **TotalEnergies, la GECOL et la REAol lancent un projet de centrale solaire de 500 MW**

Lors d'une cérémonie organisée récemment à Al-Sadada, à 280 kilomètres au sud-est de la capitale libyenne, **TotalEnergies, la General electricity company of Libya (GECOL) et la Renewable energy authority of Libya (REAol) ont officialisé le lancement de la construction d'une centrale solaire de 500 MW.** Concentrant près de 1,2 million de panneaux solaires et produisant jusqu'à 152 TWh par an, il s'agira de la première centrale solaire du pays. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la coopération initiée par la GECOL et la REAol pour la mise en œuvre du plan stratégique visant à intégrer les énergies renouvelables au mix électrique libyen. Pour rappel, TotalEnergies a signé deux accords distincts avec le gouvernement libyen et la GECOL pour le développement de projets d'énergie solaire. Le protocole d'accord signé avec la GECOL, en date du 18 mai 2022, portait sur la mise en œuvre de projets d'énergie solaire dans toute la Libye, y compris la centrale d'Al-Sadada.

- **BusinessFrance a organisé à Tunis deux rencontres d'affaires en triangulation Tunisie/Libye/France: l'une avec la NOC et l'ETAP, la seconde avec la GECOL et la STEG**

BusinessFrance a organisé, les 14 et 15 juin à l'hôtel Ramada Plaza de Tunis, des rencontres entre la National Oil Company (NOC), l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP) et des entreprises françaises du secteur. La première journée a permis de présenter les stratégies et projets futurs des opérateurs pétroliers de Tunisie et de Libye mais également de mettre en avant les solutions technologiques proposées par les entreprises françaises. La seconde journée a été dédiée aux rencontres « B to B » entre la NOC, l'ETAP et les entreprises françaises afin de favoriser le développement de projets communs.

- **4 startups libyennes au salon VivaTech 2022 à Paris**

Dans le cadre du projet Raqam-e financé par Expertise France, quatre startups libyennes assistent au salon VivaTech 2022 qui se déroule du 15 au 18 juin à Paris. Les startups libyennes sélectionnées pour participer à ce salon opèrent dans différents secteurs d'activité : Presto eat dans la livraison de repas, Elham Education dans la formation en ligne, She Codes dans la formation des jeunes et des femmes au codage et Golden Gateway dans l'appui au secteur public dans sa transformation numérique. Pour rappel, VivaTech est un événement annuel qui réunit des startups, des investisseurs, des universitaires et des personnalités politiques du monde entier.

- **Le ministère de la Santé annonce la mise en place du premier système de gestion électronique des stocks de médicaments**

Le ministère de la Santé, en partenariat avec l'Autorité générale de l'information, ont annoncé le lancement du premier système de gestion électronique des médicaments disponibles en Libye. Ce système de gestion électronique va contribuer au renforcement du contrôle de l'approvisionnement, de la distribution et du stockage des fournitures médicales, et va fournir un processus intégré pour la publication d'appels d'offres. Celui-ci va également permettre de favoriser les échanges d'informations et de statistiques entre le ministère de la Santé, les établissements de santé et le système d'approvisionnement médical.

La **direction générale du Trésor** est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Hugo Mahut, Celia Devant-Perrotin, Adil Rais

Pour s'abonner : adil.rais@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo : ©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>